



## **Rayons d'Action**

Association membre de la FUB (Fédération française des Usagers de la Bicyclette)  
48 Boulevard Magenta  
35000 Rennes  
contact@rayonsdaction.org

# **Boulevard Laënnec, Rennes**

## **Fiche de réception réalisée par les utilisateurs et validée par la commission aménagements de Rayons d'Action**

### **Rayons d'Action réceptionne les nouveaux aménagements**

#### ***Une démarche collaborative pour améliorer la qualité des infrastructures cyclables***

L'association Rayons d'Action est la première association à réceptionner les nouvelles infrastructures cyclables. Cette réception des nouveaux aménagements est l'occasion de constater la conformité avec les différentes législations et chartes, de donner la parole aux utilisateurs et de valoriser les bonnes solutions.

#### ***Favoriser le choix du vélo, un engagement commun***

Les infrastructures cyclables se trouvent au cœur d'une politique cyclable à visée incitative pour de nouveaux utilisateurs. C'est pour cette raison que les bénévoles de Rayons d'Action militent pour des infrastructures de qualité.

Ces dernières années, les démarches de la collectivité se multiplient pour intensifier le développement du vélo comme mode de transport à part entière. En ce qui concerne les aménagements cyclables, l'élaboration d'un guide rennais des aménagements cyclables et un nombre croissant des nouvelles infrastructures témoignent de ce nouvel élan.

#### ***Confronter les nouveaux aménagements aux attentes de leurs utilisateurs***

Les nouveaux aménagements sont des opportunités pour croiser les attentes théoriques avec les attentes des utilisateurs réels. Ces réalisations permettent d'avoir un retour instantané des utilisateurs et d'objectiver des idées a priori.

Donner la parole aux utilisateurs et récolter leurs expériences permet de constituer une base pour enrichir les documents et d'ouvrir le sujet à de nouveaux acteurs.

#### ***Valoriser des bonnes réalisations et faire rayonner la politique cyclable rennaise***

La démarche collaborative et transparente des fiches de réception permettra de mettre en valeur les nouveaux aménagements. La diffusion des fiches de réception a pour objectif de faire connaître et diffuser les bonnes solutions mises en œuvre. Ce sera également l'occasion d'attirer l'attention sur les éléments problématiques des nouveaux aménagements qui nuisent à l'efficacité de la nouvelle infrastructure et la politique cyclable.



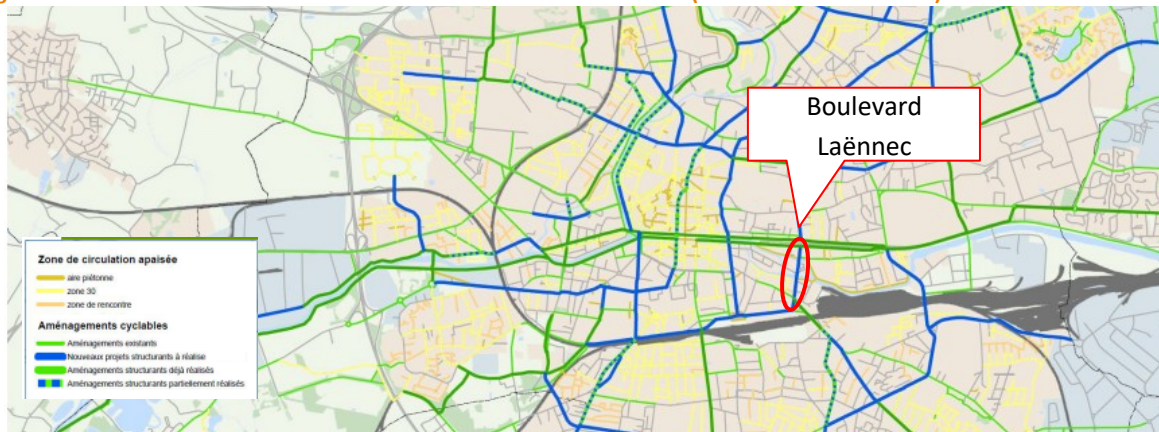
## Rayons d'Action

Association membre de la FUB (Fédération française des Usagers de la Bicyclette)  
48 Boulevard Magenta  
35000 Rennes  
contact@rayonsdaction.org

## Les nouveaux aménagements cyclable du Boulevard Laënnec

L'axe du Boulevard Laënnec relie la rue St Héliér et par extension le secteur sud-est de Rennes via le pont St Héliér, à l'avenue Sergent Maginot (axe Est-Ouest majeur) et se prolonge(ra) au nord dans le Boulevard de la Duchesse Anne. Cet axe fait partie du réseau structurant identifié dans le plan Vélo Rennes 2020.

Figure 1 : Localisation du boulevard Laënnec dans le réseau structurant (source : Ville de Rennes)



## Appréciation globale

Les aménagements cyclables réalisés sur la majeure partie de cet axe majeur particulièrement circulé améliorent de manière globale le sentiment de sécurité des usagers du vélo. La réfection complète du tablier sur une bonne partie du tracé en bande cyclable augmente également le confort de circulation sur ces tronçons.

En revanche, nous regrettons que plusieurs aspects liés aux sections de pistes sur trottoir réduisent la pertinence de ces aménagements et risquent de pousser les usagers à ne pas les emprunter :

- les dispositions du livret technique des aménagements cyclables visant à assurer une meilleure cohabitation avec les piétons ne sont pas mis en œuvre (revêtement différencié, séparation physique,...)
- Les seuils d'entrée/sortie de ces sections présentent des hauteurs et des angles trop bruts engendrant des chocs inconfortables

Concernant les sections de bandes cyclables, nous regrettons que leur largeur n'est pas été portée à leur maximum alors qu'un espace neutralisé est présent au milieu de la chaussée. De même, nous regrettons les choix ayant conduit à la présence de courtes mais dangereuses sections sans aménagements cyclables, en particulier à l'entrée du boulevard depuis le Sud ou la pression de la circulation générale engendre un stress important pour les usagers du vélo.

Par ailleurs, l'absence inexplicquée de sas vélo au carrefour avec l'avenue Sergent Maginot ne permet pas aux cyclistes de se positionner en sécurité en vue de tourner à gauche vers l'ouest de l'avenue Aristide Briand.

Enfin, nous attirons l'attention sur les arceaux boulonnés mis en place sur le pont sur la Vilaine nord, dont la conception facilite grandement le vol des vélos puisqu'il suffit d'une clé plate pour démonter l'arceau de son embase.